

Présentation du massif de Montaiguillon

Visite du 3 juin 2016

Cinquantenaire de la Société Forestière

Cette forêt est située en Seine et Marne, non loin de Provins, sur la commune de LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINES et appartient à CNP Assurances; c'est aussi l'un des plus anciens massifs gérés par la Société Forestière depuis un demi-siècle.

La propriété forestière est aujourd'hui de 315 ha contre 330 à l'acquisition; en effet très vite le propriétaire a cédé le château féodal de Montaiguillon (XIIe et XIIIe siècle), témoignage de la puissance passée du lieu, alors qu'au cœur de la forêt un camping avec activités était aménagé dès le début des années 70.

C'est la Société Forestière qui a mis en place avec l'accord du propriétaire le camping de la Cerclière, puis l'a géré pendant près de 30 ans, ce qui témoigne d'un dynamisme certain pour valoriser cet actif ; cet équipement a ensuite été cédé et est maintenant reconverti en lieu pour séminaires et réceptions professionnels.

Montaiguillon s'inscrit dans la région forestière de la BRIE, et les sols reposent sur des sables de Fontainebleau avec parfois, en position haute, les restes d'une dalle de grès (exploitée pour le pavage), et les sols sont plutôt acides ; les points bas sont recouverts d'argiles donc plus riches mais également plus humides (présence de deux étangs)

Dans les années 1970 et 1980, la mise en valeur du potentiel forestier a conduit à maintenir une partie des peuplements feuillus (chêne et châtaigner avec charme et bouleau) et à planter sur différentes parcelles des essences résineuses adaptées aux sols, Douglas principalement, ainsi que des peupliers.

La tempête de 1999 a éprouvé le massif, détruisant une part importante des parcelles tant feuillues que résineuses, et des nouveaux investissements ont dû être réalisés à partir de 2002, et, à côté du Douglas quelques hectares ont été plantés en châtaigner, essence qui se plaît également sur ces terrains.

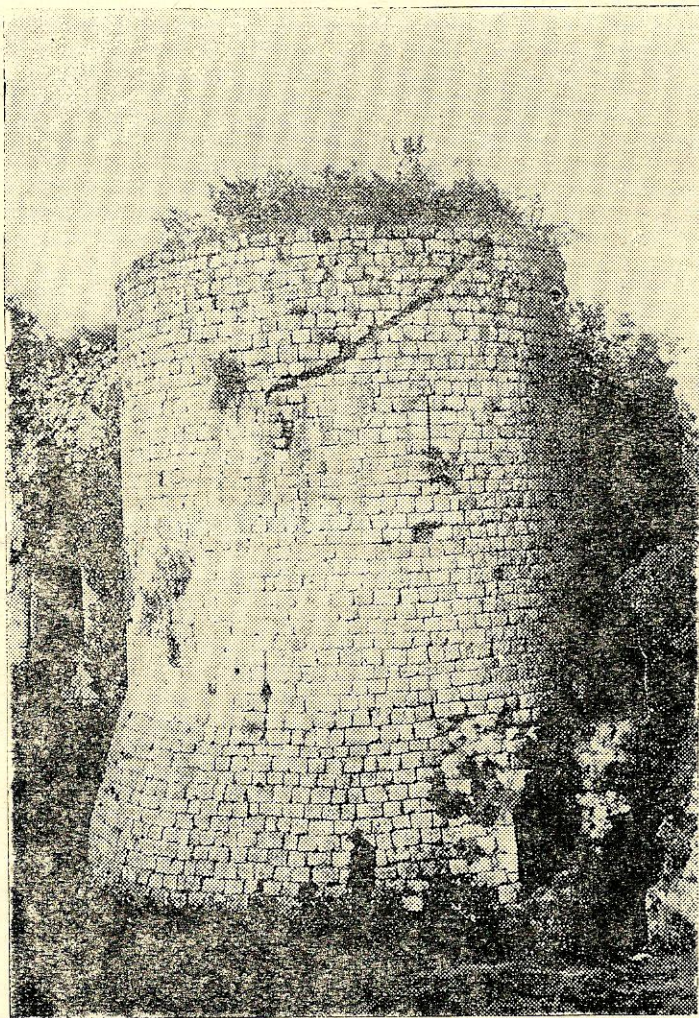
Schématiquement, en 2016, le massif est composé pour 1/3 de résineux et 2/3 de feuillus, et principalement de :

- 140 ha de Taillis sous Futaie feuillue dits « moyens »,
- 20 ha de Taillis simples (sols superficiels suite extractions de matériaux, pourtour du château)
- 100 ha de Douglas (25 ha de 30 ans et +, 40 ha de 14 ans et 35 ha de moins de 10 ans)
- 20 ha de plantations de feuillus et peupliers

A noter également l'ancienne carrière de sable de 5 ha ainsi que les étangs et terres pour 3 ha

Le massif étant assez giboyeux et disposant par ailleurs d'un parc, un hangar d'exploitation a été aménagé en rendez-vous de chasse après la cession des bâtiments du camping, permettant un accueil de qualité pour les amateurs et leurs accompagnants.

La gestion de cette forêt est assurée par l'Agence de REIMS dans le respect des règles de gestion forestière durable et conformément au plan simple de gestion qui court de 2006 à 2020.



Cliché « Libération-Champagne »

*Une des tours ruinées
flanquant le pont-levis du château-fort de Montaiguillon*

Le château de Montaiguillon

XII^e et XIII^e siècles

Mont-Aiguillon, vieux fort qui fut une des fiertés de la Brie, s'élève sur la crête d'un monticule au milieu d'un bois sur la commune de Louan, canton de Villiers Saint-Georges.

Du sommet de ses tours, on voyait au loin le vieux Provins placé aussi sur une hauteur et l'une des cités les plus redoutables de la Brie. Ces deux forteresses ne se contentaient pas de se regarder de loin mais, si l'on en croit la tradition, elle communiquaient entre elles à l'extérieur par des signaux et sous terre par des galeries.

Des murs épais entourent l'avant-cour qui est séparée du château par le fossé d'enceinte. Les tours du château sont crénelées et communiquent entre elles par un chemin qui règne sur le sommet des murs et qui subsiste encore en quelques parties.

Par qui fut élevée cette construction gigantesque ?

Tout porte à croire que les Romains n'auront pas négligé de bâtir une forteresse sur un point stratégique aussi important.

Une forte tradition, contestée d'ailleurs par certains, veut que Mont-Aiguillon ait appartenu aux Templiers. La première mention historique du nom de Montaiguillon est une charte de l'année 1150 par laquelle Simon de Rethel donne aux religieux de l'abbaye de Nesles la Reposte, la dime du bois de Montaiguillon.

Bien des légendes ont été recueillies sur Montaiguillon. Nous nous permettrons d'en citer seulement une :

« Des hommes se repaissant de la chair des nouveaux-nés s'étaient retirés dans Montaiguillon. Le château fut attaqué. Le siège dura trois, d'autres disent cinq ans, tant à cause des moyens de défense qu'avaient ces anthropophages qu'à cause des galeries souterraines qui communiquaient avec Provins d'où ils tiraient leurs provisions ; enfin, la forteresse fut prise et les vaincus furent traînés à Paris la hart au col. On les condamna à être étranglés. Mais la Reine ayant fait grâce à la moitié d'entre eux, ils tirèrent au sort qui mourrait. Telle fut la fin de ces cannibales. »

Au XIV^e siècle, après le procès des Templiers, Mont-Aiguillon passe entre les mains des Chevaliers de Malte.

Mais à la guerre de Cent ans, la Champagne subit des épreuves cruelles parce qu'elle fut fidèle à ses souverains légitimes. Le roi de Grande-Bretagne trône à Troyes, mais la Champagne ne veut pas subir le joug des étrangers et des parjures. La voilà qui se lève tout entière. Le siège le plus célèbre en 1424 fut celui de Mont-Aiguillon. Les guerriers les plus remarquables de l'époque sont : les sires de Barbazan, de Lahire, Pierre de Chailly, le Commandeur de Giresme et surtout Prigent de Coëtivy.

« En ce temps là, dit Monstelet, allez le Comte de Salesbury, à toute grande puissance, assiéger la forteresse de Mont-Aiguillon en Champagne, par l'ordonnance et le commandement du Duc de Bethfort qui se disait régent de France, lequel Salesbury était pour, lors gouverneur du pays de Champaigne et de Brie. »

Coëtivy repousse l'attaque des Anglais et oppose même avec succès à une mine des Anglais, une contre-mine.

Salesbury, forcé de marcher à la rencontre des troupes de Charles VII vers Auxerre, laissa des troupes devant Mont-Aiguillon pour surveiller la place. Les défenseurs, malgré la famine, gardèrent la place jusqu'au retour de Salesbury qui revenait avec toute une armée. Les restes de la garnison se rendirent prisonniers « à condition qu'ils paieraient pour sauver leur vie vingt et deux mille saluts d'or ».

En 1433, Nicolas de Giresme et Denis de Chailly reprennent aux Anglais Mont-Aiguillon avec la région.

MMgrs de Boucicault et Baudricourt en sont ensuite seigneurs.

Montaiguillon passe ensuite dans la Maison de Choiseul qui en jouit jusqu'en 1595, époque à laquelle M. de Villemonté en fait l'acquisition.

Mais sous Louis XIII, le cardinal de Richelieu comprend Montaiguillon parmi les forteresses qu'il faut démanteler.

En 1613, le Roi achète Montaiguillon à M. de Villemonté qui, avec le prix de vente, se fait construire en 1617 le château de Villenauxe.

Intervient alors le fameux épisode du minage du château. La forteresse a été bâtie avec tant de solidité en pierre de grès que les murs sautent sans se disjoindre. Les deux tours de l'entrée, soulevées par l'explosion se sont rassises par leur propre poids sur la terre fouillée, restant fortement inclinées, mais sans être entamées.

Montaiguillon passe ensuite entre plusieurs mains, il fut vendu en 1718 à M. le Marquis de Saint-Chamans, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant des gardes du corps, qui fut le père de M. Alexandre Louis de Saint-Chamans, marquis de Saint-Chamans et de Montaiguillon, vicomte de la Barthe de Rebeneau, lieutenant général de l'armée du Roi, gouverneur de Saint-Venant en Artois, grand sénéchal d'épée de la province de Béarn. Ce dernier fut obligé d'émigrer en 1792.

« Son château de Villenauxe fut démolí en 1793 et la terre vendue en détail. Sous Napoléon I^{er}, M. de Saint-Chamans revint en France et fut réintégré dans ses biens non vendus ». Il put ainsi obtenir le retour du domaine de Montaiguillon comportant les bois et les ruines du château.

Le Douglas

1 Un géant de l'Ouest Américain

Le Douglas couvre dans son aire d'origine une vaste zone sur la côte pacifique de l'Amérique du Nord, de l'Alaska à la Californie. Il y forme des forêts magnifiques, du niveau de la mer à 1500 mètres d'altitude, en compagnie d'autres grands conifères (Thuya géant, Sapin de Vancouver, Sequoia...).

Dans les meilleures conditions, il peut y atteindre des dimensions considérables : près de 100 mètres de hauteur pour des diamètres de 3 mètres chez des individus 5 à 6 fois centenaires.

Introduit en Europe – en Grande Bretagne – en 1827 par un botaniste de la Société d'Horticulture de Londres, David Douglas, cette essence n'a été utilisée en France de façon significative qu'à partir des années 1960 dans des régions où il avait déjà fait ses preuves : Bourgogne et Limousin.

Aujourd'hui, les trois quarts des surfaces couvertes en Europe par des peuplements de Douglas sont situés en France et en Allemagne. Il représente en France un volume d'environ 107 millions de m³ de bois sur pied. Il constitue l'essence principale sur 400 000 hectares de forêts.



2 Caractéristiques botaniques et écologiques

2.1 Morphologie



Le Douglas se caractérise par son écorce gris-vert, lisse, avec des pustules de résine dans son jeune âge. Elle devient brun-foncé, épaisse et crevassée à l'âge adulte. Le port pyramidal du Douglas, sa cime souvent pointue et ses branches retombantes peuvent entraîner une confusion avec l'épicéa. Ses aiguilles molles

dégagent une forte odeur de citronnelle quand on les froisse. Sur les cônes pendants, des "languettes" dépassent entre les écailles.



2.2 Stations

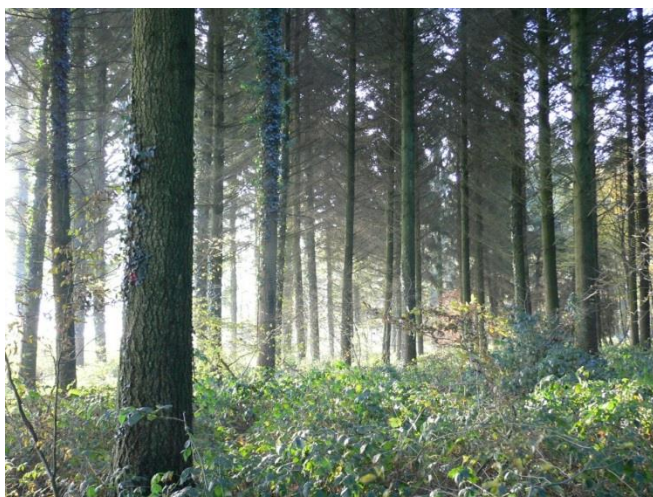
En France, le douglas résiste bien au froid hivernal. Si on peut localement le rencontrer jusqu'à 1000 m d'altitude, il est déconseillé de le planter au-dessus de 700-800 m. Cette essence demande un minimum d'eau (au moins 700 mm/an), même répartie inégalement sur l'année. Elle réagit bien aux étés secs mais craint, dans son jeune âge, la sécheresse hivernale en cas de vents desséchants. Malgré un système racinaire assez superficiel, le douglas résiste plutôt bien aux coups de vent à l'âge adulte. Le vent peut cependant provoquer de sérieux dégâts sur les jeunes peuplements. La figure ci-contre illustre la grande plasticité de cette essence vis-à-vis de la richesse des sols. Le Douglas reste sensible aux sols trop engorgés.

Très sec						
Sec						
Assez sec à moyennement sec						
Frais						
Assez humide						
Humide en permanence						
Inondé en permanence						
Humidité / Acidité	Très acide	Acide	Assez acide	Faiblement acide	Neutre	Calcaire

3 Sylviculture

Le Douglas est généralement mené en futaie régulière (individus d'âges identiques dans un peuplement) même s'il supporte également le traitement irrégulier. Il est planté à une densité comprise entre 1100 et 1300 tiges par hectare, pour une récolte espérée à 40 / 45 ans. Il fera alors entre 40 et 50 cm de diamètre selon les conditions de croissance.

Futaie de Douglas adulte en forêt de Premery



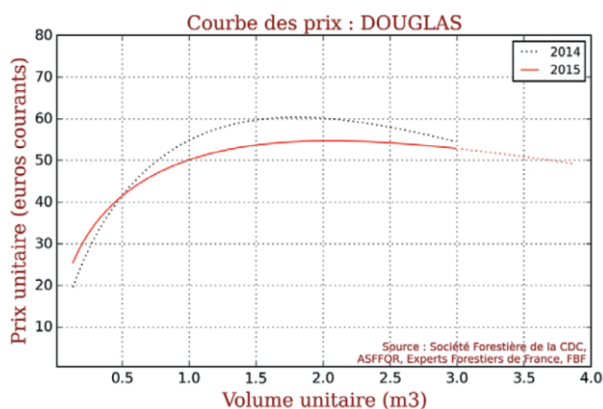
4 Le Douglas à la Société Forestière

4.1 Quelques chiffres à retenir :

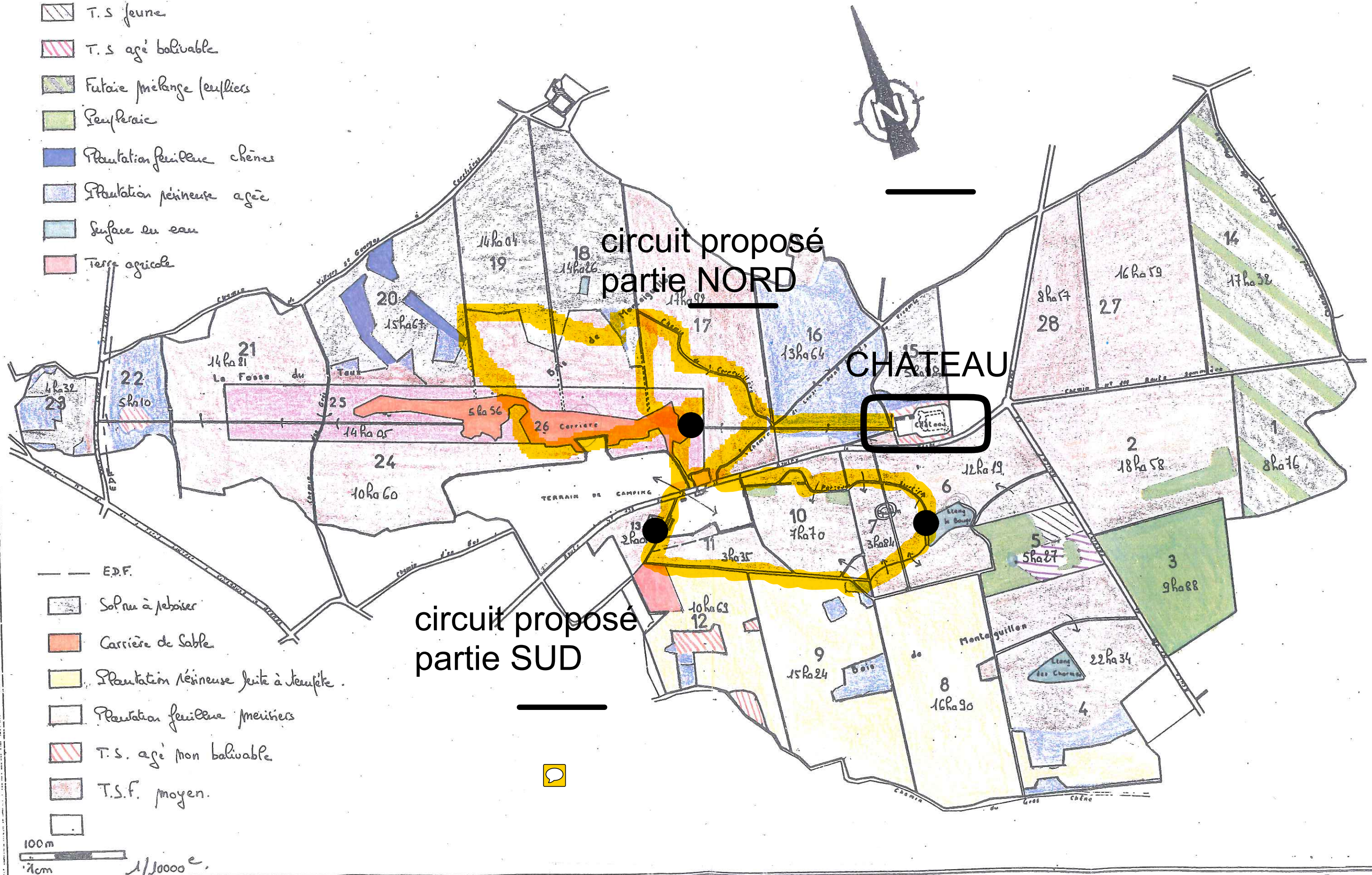
- 33 000 ha soit plus de 8% de la surface occupée par cette essence en France
- 26% des résineux gérés en surface
- 2^{ème} essence derrière le Pin maritime

4.2 Éléments de prix

En 2015, l'indicateur du prix des bois, produit notamment par la Société Forestière, donne un prix de 52 euros / m³ de Douglas pour des arbres de 1,2 m³ de volume unitaire.



	T. S. jamais exploitable
	T. S. jeune
	T. S. âgé balivable
	Futaie mélange feuillus
	Peupleraie
	Plantation feuillue chênes
	Plantation résineuse âgée
	Surface en eau
	Terre agricole



Les Chênes

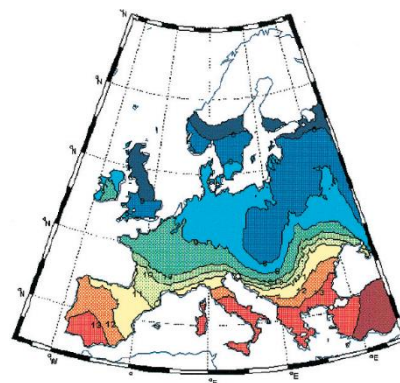
1 Glaciations, réchauffements et migrations

Durant la dernière période glaciaire, les aires naturelles des chênes se sont réduites à la péninsule ibérique, au centre de l'Italie et au Sud de la péninsule balkanique. L'aire de répartition actuelle résulte de la migration à partir de ces noyaux (figure ci-contre).

L'aire de répartition actuelle des chênes sessile et pédonculé comprend toute l'Europe occidentale excepté le Portugal et une grande partie de l'Espagne, s'étend à l'Est jusqu'au Caucase et au Nord jusqu'aux parties les plus méridionales de la Norvège et de la Suède.

La diversité des chênaies actuelles résulte ainsi des changements climatiques du quaternaire (une succession d'alternance de périodes de glaciations et de réchauffement s'étendant sur les deux derniers millions d'années). Ces alternances se sont soldées par des cycles d'extinction suivies de recolonisations qui ont sélectionné ou éradiqué certaines espèces.

Le chêne couvre 1/3 de la forêt française. C'est l'essence la plus emblématique de nos forêts.

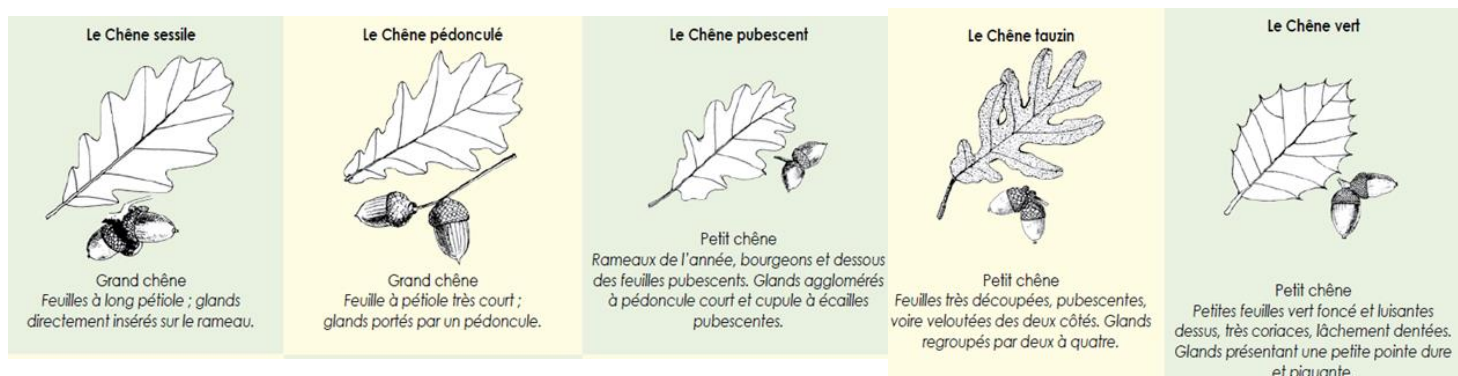


*Migration depuis la dernière glaciation :
rouge présence ancienne, bleu présence
la plus récente*

2 Caractéristiques botaniques et écologiques

2.1 Morphologie

Il existe deux espèces de chênes prépondérantes en France et en Europe : le chêne pédonculé et le chêne sessile. Toutefois, d'autres espèces sont présentes.



2.2 Stations

L'aire des chênes sessile et pédonculé correspond aux isothermes compris entre 8 et 12°C. Ils exigent plus de 600 mm de pluviosité annuelle, mais au-delà de 700-750 mm, ils sont concurrencés par le hêtre.

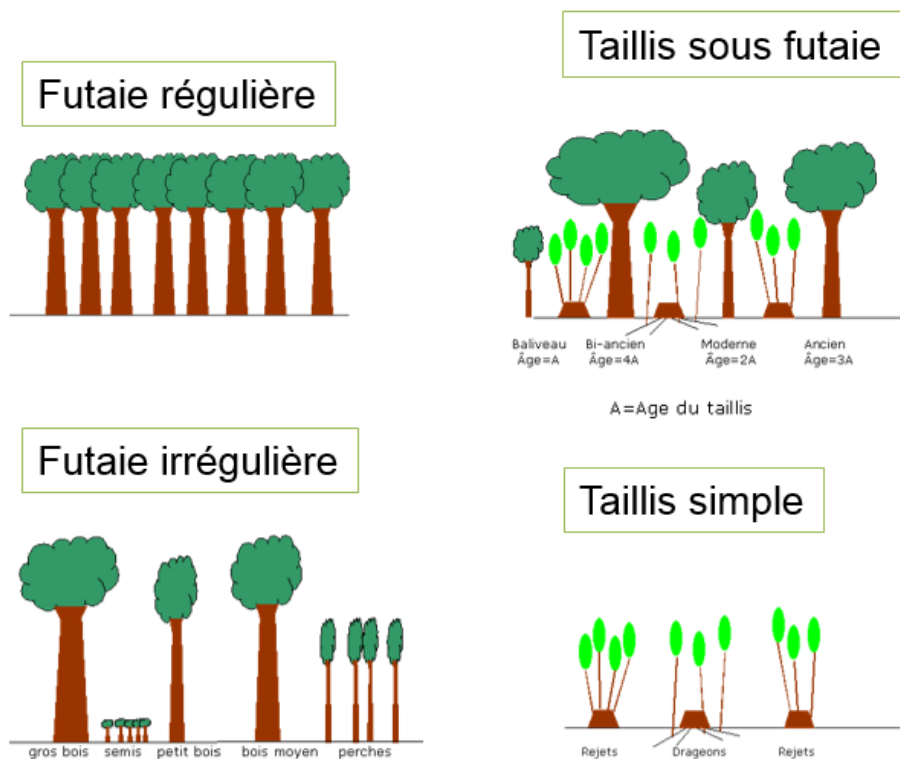
Ils apprécient des sols similaires chimiquement, mais différents d'un point de vue humidité. Le chêne pédonculé se retrouve plus facilement sur des sols très humides (figure ci-contre) mais semble moins capable de résister aux sécheresses répétées que le chêne sessile.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En couleur : les stations favorables

3 Sylviculture

Le Chêne est mené selon différents traitements qui peuvent être schématisés de la façon suivante, selon la présence de taillis et la régularité de la structure :



Il peut être récolté à partir de 90 ans dans les stations les plus favorables, mais plus généralement autour de 120 ans. En forêt publique, il est parfois encore mené sur des cycles de 180 ans.

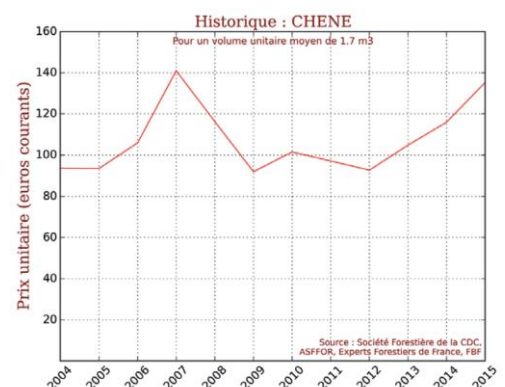
4 Le Chêne à la Société Forestière

4.1 Quelques chiffres à retenir :

- 62 000 ha soit plus du 1/4 de la surface gérée
- Première essence feuillue

4.2 Éléments de prix

En 2015, l'indicateur du prix des bois, produit notamment par la Société Forestière, donne un prix de 135 euros / m³ de Chêne pour des arbres de 1,7 m³ de volume unitaire.

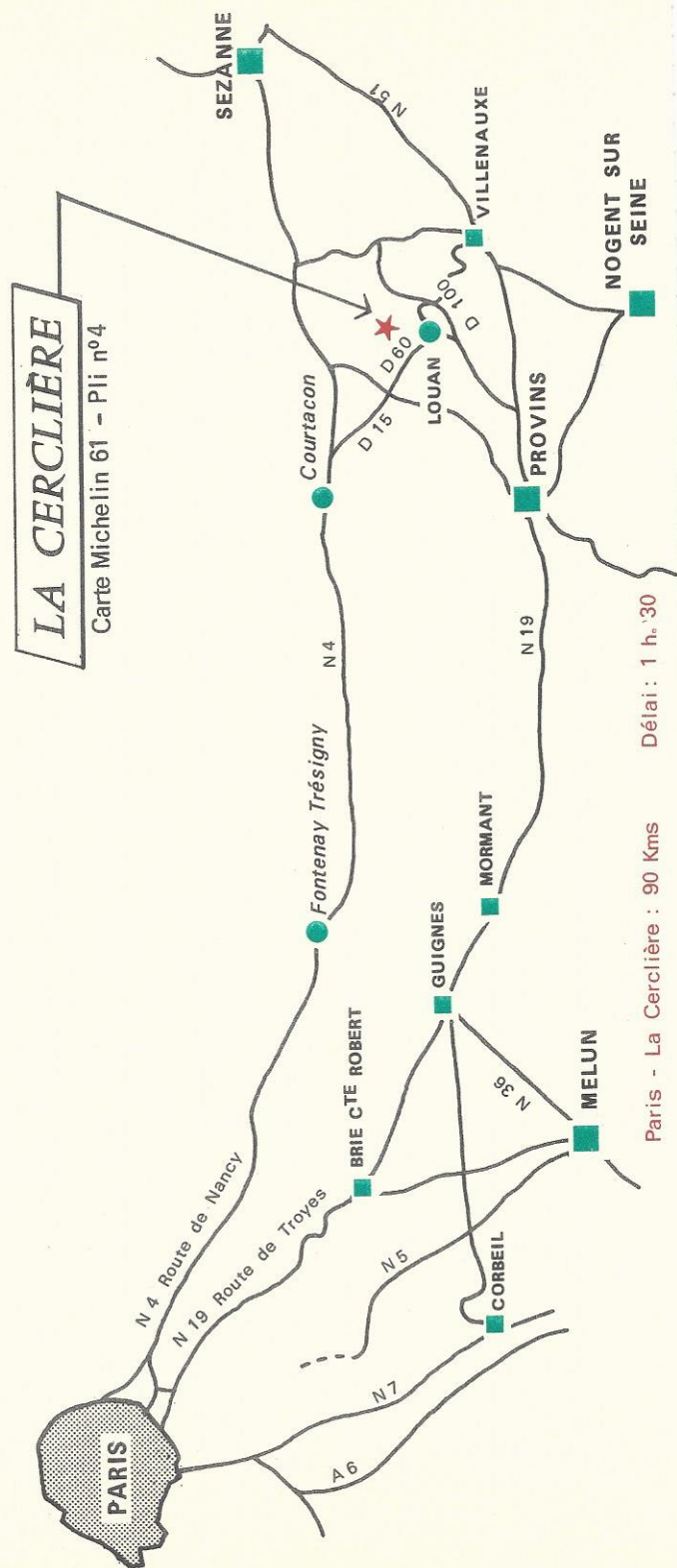


A la veille du lancement
de sa campagne publicitaire,
la Caisse nationale de prévoyance
invite ses correspondants
de la région parisienne
à visiter le parc de loisirs
aménagé par sa société civile forestière
dans le domaine de "La Cerclière"
situé sur la commune
de LOUAN (Seine et Marne)
à proximité de PROVINS,

le samedi 29 septembre 1973,
à 11 heures 30.

Visite suivie d'un "méchoui"
(local couvert en cas de mauvais temps).

Monsieur Louis TISSOT,
Secrétaire général de la Caisse des Dépôts,
et Madame Louis TISSOT, seraient heureux
de vous y recevoir.



11 H 30 - Arrivée des invités.

12 H 00 - Rassemblement à l'entrée de la piscine.

- Allocutions de :

Monsieur TISSOT
Secrétaire Général de la C. D. C.

Monsieur BELLOUARD
Directeur de la Société Civile Forestière de la C. N. P.

Monsieur VERPILLER
Administrateur Civil, chargé de la coordination et
des relations extérieures de la C. N. P.

12 H 30 - Visite du Parc de Loisirs.

13 H 15 - Visite du Terrain de Camping.

13 H 30 - Méchoui.

16 H 30 - Rencontre sportive à la piscine.

17 H 00 - Compétition organisée sur le parcours sportif de
la C. N. P.

17 H 30 - Fin de la manifestation.

